

EN DIRECT  
DE

CHÂBONS

Bulletin municipal d'information de la Commune de Châbons

N°264  
Jan-Fev 2021

Meilleurs  
vœux!

Page 2  
Vœux  
du Maire

Page 6  
Infos  
Municipales

Page 19  
Infos  
de la CCBE

Page 20  
Infos des  
associations



Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

L'année 2020 vient de s'achever après les traditionnelles fêtes de fin d'année.

Cette période festive nous a permis d'apporter un peu de gaieté dans le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Nous avons dû abandonner notre rendez-vous annuel de début d'année, rendez-vous au cours duquel le Conseil Municipal a plaisir à vous rencontrer, à partager un moment de convivialité avec le verre de l'amitié et avant tout à échanger de vive voix ses vœux pour l'année nouvelle. Grâce aux réseaux sociaux, au site internet de la Commune et au bulletin municipal, nous maintenons cette tradition et ce lien de proximité qui nous a cruellement manqué pendant cette année 2020.

Avant d'aller plus loin dans ce discours des vœux, j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés en cette année 2020 et dire que nous avons le regret de n'avoir pu les accompagner et entourer leurs familles comme elles le méritaient. Cette pandémie nous a totalement isolés et confinés chez nous, nous nous sommes repliés sur nous-mêmes.

Je tiens aussi à témoigner tout notre soutien à celles et ceux qui sont mobilisé(e)s pour contenir la crise sanitaire, sociale et économique. Applaudir tous les soirs du premier confinement les soignants était louable, mais continuer de soutenir tous les acteurs de l'ombre, aujourd'hui et demain, l'est encore plus.

Je ne suis pas une donneuse de leçons mais il me paraît essentiel qu'en tant qu'élue, je sensibilise les citoyens que vous êtes à l'après crise. Vous avez, vous êtes la solution. J'aimerais que les quelques lignes qui suivent suscitent des interrogations, des débats au sein des foyers châbonnais...



Cette crise sanitaire déstabilise notre société, d'abord par le nombre de décès croissants, par la mise en évidence du caractère inadapté de notre système hospitalier et enfin par le dysfonctionnement de notre économie aujourd'hui soutenue sous perfusion à coup de subventions et d'aides sans oublier l'éclatement de notre corps social totalement désorienté. Nous avons des certitudes, une confiance dans nos gouvernants, la Covid-19 remet tout en cause : le politique ne parvient plus à prendre le dessus, les médias tournent en permanence autour du sujet jusqu'à l'obsession et personne ne semble montrer la voie.

C'est la porte ouverte à tous les excès. La poursuite de cette situation ne peut qu'entraîner une multiplication des individualistes.

Et dans la période qui s'ouvre devant nous, l'humanité, nos valeurs, seront tellement indispensables face à des enjeux qui nous dépassent individuellement et collectivement, qui mettent en péril bien au-delà de notre vie quotidienne... Et notre petit confort de pays occidental ne nous protégera pas indéfiniment. 2020, avec son lot d'incendies, de sécheresses, de canicules et d'ouragans, devrait s'inscrire parmi les trois années les plus chaudes enregistrées depuis 1850 et vient conclure une décennie « de chaleur exceptionnelle ». Oui !

L'élévation du niveau moyen de la mer s'accélère, l'océan devient plus acide, la banquise arctique recule, la calotte glaciaire du Groënland fond. Ce réchauffement s'est aussi accompagné de phénomènes climatiques extrêmes, comme la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, les inondations dans le Sud-Ouest, les sécheresses en Amérique centrale, les canicules en Europe ou les feux de forêt qui ont touché la Sibérie, l'Indonésie, l'Australie, la Californie et l'Amérique du Sud. Les vagues de chaleur et les inondations, qui frappaient jadis "une fois par siècle", se produisent de plus en plus régulièrement. Plus de 10 millions de personnes ont été déplacées dans leur propre pays au premier semestre 2019, dont sept à cause de catastrophes climatiques.



Les questions environnementales et celles des migrations nous renverront à la même interrogation : celle de la place que nous voulons laisser à l'autre... notre Humanité. L'humanisme est bien un enjeu primordial pour notre avenir commun. C'est ce premier vœu que je souhaite vous exprimer. Que 2021 soit l'année du sursaut pour notre planète et pour l'humain. Que 2021, soit l'année des peuples qui retrouvent ce chemin de la Fraternité. Individuellement et collectivement, nous sommes partie intégrante de ce monde meilleur que nous devons construire.

Si l'urgence, maintenant et pour les mois à venir est de contenir la crise sanitaire, il nous faut cependant dès à présent penser au jour d'après. Les choix que nous ferons demain seront déterminants pour l'évolution de nos sociétés, nos économies, notre santé et l'environnement pour les années à venir. La surexploitation de la nature par l'Homme est l'un des facteurs à l'origine de la propagation des nouvelles maladies. La crise actuelle révèle un besoin urgent d'une réflexion approfondie sur les relations entre les êtres humains et la nature pour mieux prévenir ce type de crise sanitaire. Il ne peut y avoir d'Hommes en bonne santé sur une planète malade. Les pressions que nous exerçons sur la nature à travers nos modes de consommation et de production non soutenables sont en grande partie à l'origine des crises écologiques et sanitaires... Nous devons réfléchir à ce que nous voulons pour demain car nous sommes les pourvoyeurs depuis de nombreuses années de la destruction de notre cadre de vie, de notre environnement.

Initiée notamment par la Croix-Rouge française et le WWF, une consultation citoyenne « Inventons le monde d'après » a été lancée du 10 avril au 25 mai 2020. Cette consultation a comptabilisé plus de 165 000 participant(e)s, 20 000 propositions et 1,7 millions de votes.



Voici les idées prioritaires :

- Favoriser la consommation locale et les circuits de proximité
- Se diriger vers une agriculture alternative
- Limiter la production de déchets, notamment les emballages et le plastique, et favoriser le recyclage
- Relocaliser certains secteurs économiques stratégiques en France et en Europe
- Repenser l'éducation en faveur de l'humain et de l'environnement
- Mettre l'environnement et le social au cœur des politiques publiques et de la fiscalité
- Progresser vers la ville durable
- Favoriser les mobilités écologiques et limiter les transports polluants
- Mieux considérer les métiers essentiels
- Augmenter la durée de vie des produits
- Rendre plus attractifs les métiers de la santé et donner plus de moyens aux hôpitaux
- Modifier en profondeur notre modèle économique pour un système plus soutenable
- Protéger la biodiversité, les espèces et leur milieu
- Améliorer notre fonctionnement démocratique en donnant plus de pouvoir d'actions et de décisions aux citoyens.

Ensemble, nous sommes la solution. « *Les hommes* » disait Jean Monnet « *n'acceptent le changement que (...) dans la crise.* » Sommes-nous capables de nous approprier quelques-unes de ces idées ? Certaines figurent sur le programme électoral de l'équipe municipale et nous avons à cœur de les mettre en pratique mais notre belle volonté a été freinée par le ralentissement de la vie quotidienne.

Comment avons-nous vécu cette année 2020 à Châbons ? La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, ont modifié et modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Châbons, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village. Preuve en est, les différentes manifestations et festivités qui font la vie de notre village, que nous avons dues, à contrecœur, annuler. Tout le lien social joué par toutes nos associations s'en est trouvé affecté.

Malgré les deux confinements, les 19 élus du Conseil Municipal et les services municipaux ont continué et continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Châbonnais.



Au cours de cette année 2020, il a fallu nous adapter : écoliers, professeurs, nouveaux modes de travail, de façon de communiquer, monde économique, monde de la santé, monde du loisir, du sport et de la culture ; nous avons tous appris dans l'urgence à travailler différemment, à faire appliquer notamment des protocoles sanitaires intenable, d'interdire puis d'autoriser puis d'interdire de nouveau l'accès à nos salles communales.

La vie municipale est aussi impactée : en conformité avec le principe de précaution, nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées, et seuls les débats en comité restreint ont lieu.

Nous devons cependant garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. Dans l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Les vaccins arrivent. Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise si bien notre village.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière.

Cette notion de solidarité souvent « diluée » a pris tout son sens à l'aune de cette crise sanitaire sans précédent. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles.



Je tiens à remercier les bénévoles et les professionnels qui ont œuvré à maintenir le lien social au sein de notre communauté pendant le confinement, celles et ceux qui ont confectionné et distribué des masques, porté des courses aux anciens et bien-sûr nos médecins et autres soignants, aides-soignants, agents de propreté, nos services administratif et technique, et j'en oublie certainement !

La Commune, c'est une communauté vivante, humaine. Je veux remercier toutes celles et tous ceux qui y participent activement. D'abord, les élus municipaux : 19 femmes et hommes qui sont à la disposition des autres, qui émettent des idées, transmettent les souhaits, discutent, partagent, débattent, décident, valident, agissent, accompagnent notamment lors du premier épisode du confinement en restant à la disposition des plus fragiles, cherchent à améliorer encore et encore, et sont présents à chaque instant pour le bien commun. Le personnel communal : l'expertise, le professionnalisme et le sens du service des agents dans nos collectivités sont essentiels pour notre vie quotidienne. Sans ces femmes et ces hommes, il n'y aurait pas grand-chose... C'est un enthousiasme groupé, qui permet d'aller plus loin : grâce à vous toutes et tous, bénévoles d'associations, entrepreneurs, commerçants, artisans, corps enseignant, forces de l'ordre et de secours, citoyennes et citoyens volontaires qui participez dans des commissions municipales ou intercommunales et les collectivités locales partenaires...

L'année 2020 aura été aussi celle de l'élection des conseillers municipaux. Perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 23 Mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la Commune. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement



pour suivre les affaires en cours et préparer les futures réalisations et les sujets ne manquent pas pour 2021 : réfection du clocher de l'église (300 000 €), aménagement de la Place de la Maison Rouge (200 000 €), poursuite de la mise en place d'une bâche d'incendie pour protéger un hameau (20000 €), début du travail collectif sur le cahier des charges concernant la réhabilitation/extension du gymnase.

Nous sommes conscients que les deux confinements ont de lourdes conséquences sur l'avancée des dossiers engagés par la collectivité, notamment sur la nouvelle gouvernance participative que nous avons souhaitée mettre en place au cours de ce mandat et que n'avons pas encore installée. Mais nous devons, ensemble, continuer à faire avancer le village et poursuivre les chantiers engagés, pour que Châbons conserve le cap que nous avons fixé.

Avant de conclure, car il y aurait encore beaucoup de sujets à aborder, notamment au niveau de l'intercommunalité qui a engagé de nombreux projets qui concernent notre Commune et ses habitants avec notamment la construction d'une station d'épuration qui devrait débuter en juillet 2021, ayons une pensée pour toutes les victimes innocentes de l'obscurantisme des barbares islamistes guidés par la haine, très éloignée des préceptes de l'Islam. Gardons-nous de tout amalgame.



Vous pouvez aussi écouter les voeux du Maire sur le site internet [www.chabons.fr](http://www.chabons.fr)

*Au 04 janvier 2021, la Fondation du Patrimoine avait mobilisé 27 680€ dont 22 680 € de dons pour la restauration de l'église ! Je profite de ces voeux pour dire un grand merci à tous ceux qui contribuent à nous aider à restaurer notre église !*

Espérons que l'année 2021 nous apporte les solutions aux problèmes apparus en 2020. Soyez prudents et patients, restez en bonne santé ainsi que tous vos êtres chers.

Pour 2021, pour nos engagements personnels et collectifs, ce proverbe peut nous être utile :

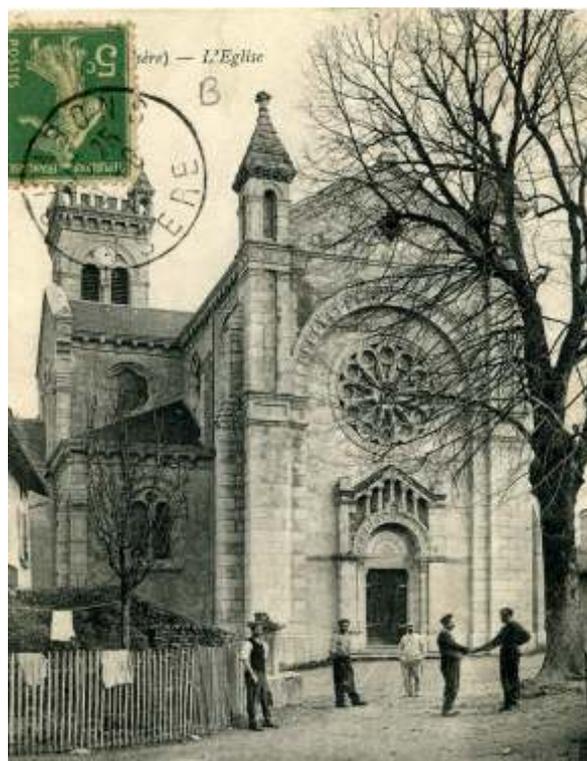
« *Battez-vous pour vos rêves. Laissez parler les gens. Qu'ils disent du bien de vous, tant mieux, et s'ils disent du mal de vous, ils n'ont qu'à regarder un peu pour voir s'ils font mieux* ».

En conclusion, je reprends une citation de Henri-Frédéric Amiel, philosophe suisse : « *Puisse cette nouvelle année vous être douce, vous apporter la verve, la joie, épargner votre santé et vos amitiés, ne vous enlever personne de ceux auxquels vous tenez, vous apporter au contraire de nouvelles affections pour combler les places vides que fait le flot montant de la vaste indifférence. Soyez aimé, apprécié, compris, sinon de tous, au moins d'un bon nombre ; vous le savez, c'est mon plus cher désir.* »

Le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même souhaitons que la nouvelle année s'ouvre pour vous dans l'espérance, la paix, la confiance et l'amour.

À notre Commune, à notre Communauté de Communes je souhaite toute la solidarité et la coopération indispensables pour réaliser les beaux projets que méritent Châbons et ses habitants.

**Marie-Pierre BARANI,**  
**Maire de Châbons**





## HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE



	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9h30-12h	16h-17h30
<b>Mardi</b>	9h30-12h	16h-17h30
<b>Mercredi</b>	Fermé	
<b>Jeudi</b>	9h30-12h	15h30-17h30
<b>Vendredi</b>	9h30-12h	Fermé
<b>Samedi</b>	9h-12h	Fermé

- [www.chabons.fr](http://www.chabons.fr)
- [accueil.mairie@chabons.fr](mailto:accueil.mairie@chabons.fr)
- 04.76.65.00.10
- 9, rue de l'église  
38690 CHÂBONS
- [www.facebook.com/Chabonsmairie](https://www.facebook.com/Chabonsmairie)

## ACCUEIL URBANISME

Le jeudi, permanence avec et sans RDV :  
9h30-12h / 15h30-17h30

04.76.65.00.10

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 10h-12h  
Mercredi : 16h30-18h30  
Vendredi : 17h-19h

04.76.35.82.56

## COMMUNAUTÉS DE COMMUNES BIÈVRE EST (CCBE)

04.76.06.10.94

[contact@cc-bievre-est.fr](mailto:contact@cc-bievre-est.fr)  
Consultances architecturales, juridiques,  
eau et assainissement sur RDV

## DÉCHÈTERIES CCBE

	Châbons	Apprieu	Beaucroissant
<b>Lundi</b>	14h-17h	9h-12h	14h-17h
<b>Mardi</b>	9h-12h	14h-17h	Fermé
<b>Mercredi</b>	14h-17h	9h-12h	14h-17h
<b>Jeudi</b>	Fermé	Fermé	Fermé
<b>Vendredi</b>	9h-12h	14h-17h	14h-17h
<b>Samedi</b>	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h

Pour une parution semaine 10, nous attendons vos articles pour le prochain numéro avant le 17 février.  
Courriel : [endirect@chabons.fr](mailto:endirect@chabons.fr)

## Les Brèves du Conseil Municipal



### Séance du 13 Octobre

- Dans le cadre de son projet 1001 gares, la SNCF a lancé une vaste opération de réhabilitation des gares désaffectées qui font désormais l'objet d'un appel à projets et ne sont plus en vente. La SNCF se charge des travaux de gros œuvre (finitions à la charge du candidat) et loue ensuite les locaux. Parallèlement, le vétérinaire Dr Sougné étant proche de la retraite a proposé à son confrère, le Dr Benjamin Dubaile de prendre sa suite et lui donne un an pour trouver un nouveau local où déplacer son activité. Le Dr Dubaile a proposé d'installer son cabinet au rez-de-chaussée de l'ancienne Gare de Châbons et a déposé son dossier auprès de 1001 gares.
- Six installations d'assainissement sur le territoire de la CCBE (notamment des lagunes) sont en non-conformités du fait du dépassement de la capacité des installations existantes. Un projet de Station de Traitement des Eaux Usées (STEP) à Châbons permettra de traiter toutes ces non conformités. La STEP de Châbons sera construite dans la zone géographique de la lagune actuelle de la Combe pour pouvoir se rejeter dans la Bourbre. L'implantation définitive du point de rejet dans la Bourbre sera fonction des conclusions de l'étude de la ZNSEA. Le projet a été présenté le 8 juillet aux habitants se situant à proximité de l'implantation de la nouvelle STEP. Le coût du projet est de l'ordre de 5,2 M€.
- Les subventions suivantes ont été accordées à :
  - l'Union Châbonnaise : subvention exceptionnelle de 2 000 € pour achat de matériels divers (4500 €). Dossier déposé en février 2020
  - COOP école publique : subvention annuelle pour 650 €



Retrouvez les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sur notre site internet : [www.chabons.fr](http://www.chabons.fr)

### Prochaine Séance du Conseil Municipal :

- **Mardi 12 janvier**

## Bâche anti-incendie

Le hameau du Liers n'étant pas pourvu de protection incendie, la Commune a procédé à l'installation d'une réserve d'eau d'une capacité de 120m<sup>3</sup> à proximité d'exploitations agricoles. Ce projet se fait conjointement avec la Commune de Longechenal - qui couvre un tiers du coût d'achat et d'installation. Les élus remercient M. Jean-Marc SILVAIN d'avoir accepté cette installation sur 153 m<sup>2</sup> de sa parcelle dont la Commune est devenue propriétaire. Dans les deux ans à venir, ce sont les hameaux de la Milin et du Lac qui seront pourvus de telles réserves d'eau.



## Recensement de la population : Châbons compte désormais

**2 114 habitants !**

D'après le dernier recensement de 2018, la population de Châbons est désormais de 2 114 habitants. Bienvenue à tous nos nouveaux habitants !

Un livret d'accueil des nouveaux arrivants sera disponible en Mairie dès la fin du mois de Janvier.

## De nouvelles entreprises/activités à Châbons !

### FORMAPRO

Formapro est un organisme de formation dans les domaines :

- du secourisme (Sauveteur Secouriste du Travail)
- incendie (manipulation des extincteurs, Equipier de Première Intervention, exercice d'évacuation...)
- autorisation d'intervention à proximité des réseaux (TP)
- habilitation électrique pour personnel non électricien

Les formations peuvent être faites en inter ou en intra-entreprises, avec une prise en charge par les OPCO ou par auto-financement.

#### CONTACT :

**PAYET Gino**

**47, chemin de l'Orge 38690 Châbons**

**06.40.95.78.07**

**gino.formapro@orange.fr**

### RG TRAITEUR

Un nouveau service de traiteur sur commande à emporter s'implante sur Châbons : apéritifs, plats chauds, pâtisseries...

#### CONTACT :

**GUILLERMIN Romuald**

**21 chemin du Faubourg**

**38690 Châbons**

**06.71.32.81.13 - romuald.guillermin@gmail.com**

### UNE NOUVELLE KINÉ AU CABINET DE FANNY GUILLAUD

Une nouvelle kinésithérapeute est arrivée dans le cabinet de Fanny Guillaud : Anne Laure Peyroutat-Basse.

#### CONTACT :

**Cabinet Fanny Guillaud**

**4 chemin de l'Orge**

**Maison médicale**

**38690 Châbons**





Le 24 novembre 2020, le président de la République a annoncé les étapes progressives de l'assouplissement du confinement :

### 28 novembre : Allègement du confinement

### 15 décembre : Fin du confinement strict et mise en place d'un couvre-feu de 20h à 6h

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 20h à 06h du matin à l'exception des réveillons du 24 décembre ;
- Prolongation pendant 3 semaines de la fermeture des lieux accueillants du public (salles de cinéma, théâtre, musée). Possibilité de réouverture le 7 janvier 2021.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

### 20 janvier : Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

Les déplacements restent donc fortement contraints jusqu'au 15 décembre et l'attestation obligatoire pour toutes les sorties du domicile. Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

## CE QUI EST AUTORISÉ ET CE QUI EST INTERDIT

### ENFANCE, SCOLARITÉ



#### Écoles maternelles et primaires

Restent ouvertes



#### Lycées

Restent ouverts, possible fin des demi-groupes le 20 janvier



#### Universités

Les universités ne rouvriront pas avant le 20 janvier (sauf pour les examens), les cours se feront à distance



#### Collèges

Restent ouverts



#### Crèches et centres de loisirs

Restent ouverts

### PERSONNES ÂGÉES



#### Ehpad, maisons de retraite

Les visites restent possibles dans le strict respect des gestes barrières

### COMMERCES, BARS, RESTAURANTS, ALIMENTATION



#### Commerces

Tous les commerces sont rouverts depuis le 28 novembre.



#### Commerces essentiels

Les commerces essentiels\* peuvent rester ouverts



#### Bars, cafés

Fermeture de tous les bars, cafés. Pas de date de réouverture annoncées



#### Restaurants

Les restaurants ne peuvent plus accueillir de public mais peuvent mettre en place des systèmes de livraison et de retrait de commandes. Possible réouverture le 20/01.



#### Centres commerciaux, marchés

Ouverts



#### Livraisons de repas, services à domicile

Autorisés

### ADMINISTRATION, BANQUES, POSTE



#### Services publics

Restent ouverts



#### Banques, La Poste

Les guichets restent ouverts

## CÉRÉMONIES, CULTE

- ✓ **Enterrements**  
Les cérémonies funéraires sont limitées à 30 personnes
- ✓ **Mariages**  
Les cérémonies sont limitées à 6 personnes
- ✓ **Lieux de culte**  
Ouverts avec obligation de laisser deux sièges entre chaque «groupe» de fidèles, pas de jauges exceptionnelles lors du couvre-feu (notamment à Noël)

## CULTURE, LOISIRS, PRATIQUE SPORTIVE

- ✗ **Grands événements publics, foires, salons**  
Les grands rassemblements publics doivent être repoussés
- ✓ **Pratique sportive individuelle**  
Possible entre 6h et 20h
- ✗ **Cinémas, théâtres, salles de concerts**  
Ne rouvriront pas avant fin janvier
- ✗ **Pratique du sport collectif ou en lieu couvert**  
Interdit de pratiquer des sports collectifs (football, rugby...)
- ✗ **Concerts, spectacles debout**  
Restent interdits, au moins jusqu'au 20/01
- ✓ **Parcs, jardins, plages, forêts**  
Restent ouverts
- ✓ **Rencontres sportives professionnelles**  
Restent autorisés mais les matchs se feront à huis-clos au moins jusqu'au 07/01
- ✓ **Chasse, pêche**  
Ces activités sont autorisées
- ✗ **Stades, enceintes sportives**  
Restent fermées, au moins jusqu'au 07/01
- ✓ **Promenade autour de son domicile**  
Possible sans attestation
- ✗ **Salles des fêtes**  
Fermeture des salles des fêtes pour les adultes et les mineurs pour les activités extra-scolaires. Les salles de fêtes peuvent ouvrir pour les mineurs pour les activités scolaires et péri-scolaires.
- ✗ **Salles de sport, club fitness**  
Fermeture de toutes les salles de sports, clubs de fitness. Réouverture possible le 20/01
- ✓ **Gymnases**  
Fermeture de tous les gymnases pour les adultes. Les gymnases peuvent ouvrir pour les mineurs pour les activités scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires.

## RASSEMBLEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS

- ✓ **Rassemblements privés en petit comité**  
Possible en théorie à partir du 15 décembre, mais le gouvernement rappelle que les rassemblements doivent être exceptionnels et limités à 6 adultes
- ✓ **Manifestations revendicatives**  
Autorisés si les manifestations sont déclarées au préalable

## DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

- ✓ **Transports en commun**  
Accessibles (niveau de service maintenu)
- ✓ **Voyager hors de sa région et à l'étranger**  
Possible à partir du 15 décembre
- ✓ **Taxis, VTC**  
Accessibles
- ✓ **Voyager à l'étranger**  
Possible à partir du 15 décembre
- ✗ **Se déplacer entre 20h et 6h**  
Interdit pendant le couvre-feu (20h-6h) sauf pour quelques motifs : raisons professionnelles, motifs familiaux impérieux, assistance à une personne en situation de handicap, raisons de santé, missions d'intérêt général, besoin des animaux de compagnie.

## DIVERS

- ✓ **Déménagements**  
Autorisés à condition de le faire seul ou avec des professionnels
- ✓ **Télétravail**  
Le télétravail doit être mis en place 5 jours sur 5, quand c'est possible
- ✓ **Port du masque**  
Recommandé partout, même dans la sphère privée. Obligatoire dans tous les espaces clos et à l'école dès l'âge de 6 ans.

# Des nouvelles de l'école publique des Terres Froides

## ESPACES NATURELS SENSIBLES : VISITE DE LA TOURBIÈRE DU GRAND-LEMPES

Du Grand Lempes oui, mais aussi sur la Commune de Châbons. Ce qui est une opportunité fantastique pour travailler sur les écosystèmes à l'école.

Aussi, le mardi 17 novembre, les classes de CM1 et de CM2 de l'école publique des Terres Froides ont-elles pu participer à la première intervention sur le thème « les animaux du sol ». Deux autres séances sont prévues, avec un travail programmé tout au long de l'année.

Chaussures de sport aux pieds et gourde dans le sac à dos, les élèves, après une marche revigorante de 25 minutes, ont été accueillis par :

*Jérémie Lucas,*  
*technicien - animateur*

*Léo Brizart - stagiaire et*  
*Monsieur Ver de terre*  
*pour l'occasion*



Pour rappel, la tourbière est un espace naturel protégé. La tourbe est un mélange d'eau et de matière organique (tous les végétaux qui tombent dans l'eau). Le but de cette première séance était de faire un état des lieux puis d'observer les prélèvements du sol. La seconde séance consistera en l'observation des vers du sol.

### Pourquoi observer le sol ?

Connaître la richesse de notre sol permet de mieux comprendre l'écologie et de la respecter.

Les animaux du sol nettoient les déchets des arbres : vers, fourmis, insectes, microorganismes et autres bactéries jouent leur rôle prépondérant dans la décomposition de la matière.

Rendez-vous compte : ce sont plus de 7 milliards d'êtres vivants qui vivent dans une cuillère de terre, soit plus que le nombre d'humains sur la Terre... dans une cuillère de terre...

### Quels sont les risques pour les animaux du sol ?

Quand on fait des constructions (une route, des maisons, etc) : on étouffe le sol et l'eau ruisselle : à cet endroit les animaux du sol meurent.

La pollution (plastiques/gaz/usines/engrais/pesticides) et le labour mettent en péril leur survie. D'ailleurs, mettre de la paille en hiver et l'enlever au printemps est très efficace, autant que de retourner la terre.

Le compost est donc indispensable à notre système de vie.

Pour comprendre tout cela, en route pour le tour de la tourbière, avec des haltes d'observations et d'explications.



Autour du puits : on remue un peu, et on voit les bulles faites par le méthane.

Place maintenant à l'observation fine des prélèvements.

Par petits groupes, loupes en mains et yeux grands ouverts, les enfants se penchent sur l'un des 4 prélèvements effectués dans 4 endroits différents dans et autour de la tourbière.



Ils essaient d'identifier les animaux du sol présents dans leur prélèvement grâce aux clés de détermination fournies par Jérémie.



### PRÉLÈVEMENT NUMÉRO 1 : LA TOURBIÈRE

La tourbe est gorgée d'eau. C'est en fait un radeau SUR l'eau : en couches, le radeau est sur 1m, l'eau sur 1,5m et la tourbe sur 6/7 m.



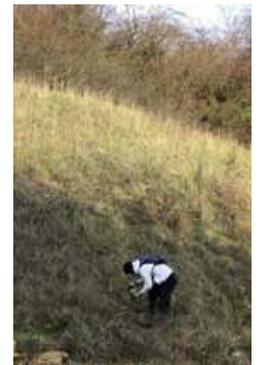
### PRÉLÈVEMENT NUMÉRO 3 : LE CHAMP

### PRÉLÈVEMENT NUMÉRO 2 : LA FORÊT

Ici, il n'y a pas d'eau comme dans la tourbière. Les arbres sont hauts et ponctionnent jusqu'à 300 l d'eau chacun par jour en été !



### PRÉLÈVEMENT NUMÉRO 4 : LA PRAIRIE



On profite du silence pour voir passer un martin pêcheur pour les uns et une bécassine pour les autres. Avec la mise en commun, on détermine dans quels lieux on trouve le plus les animaux du sol. Résultats : Les lieux des plus peuplés aux moins peuplés sont :

1. Forêt : l'écosystème est le plus favorable à l'épanouissement des animaux du sol : nourriture, eau et fraîcheur.
2. Prairie : les espèces sortent plutôt l'après-midi après le réchauffement du sol.
3. Champ : la terre a été retournée, les espèces fuient cet espace.
4. Tourbière : très peu d'animaux car présence de beaucoup d'eau.

Les animaux de la forêt peuvent être retrouvés sur la prairie.

En revanche, ceux de la tourbière ne peuvent être retrouvés ailleurs.

**Donc, conclusion de nos petits scientifiques : IL FAUT PRÉSERVER LA TOURBIÈRE.  
C'est un espace fragile et vital !**



# Des nouvelles de l'école publique des Terres Froides (suite)

## EN ATTENDANT NOËL, DANS LA CLASSE DES PS-MS

Noël approche à grands pas...

Dans la classe, nous avons réalisé différentes activités en rapport avec Noël.

Pour nous aider à patienter, nous avons fabriqué un calendrier de l'Avent.

Nous avons lu des albums, appris des comptines, décoré le sapin et nous avons fait différents bricolages de Noël et une carte.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !!!



## EXPO IDÉALE, DANS LA CLASSE DES GS-CP

Suite à une proposition de la fée verte pour participer à des ateliers sur le thème de l'expo idéale, Sabine Guettaz et une plasticienne Clémence Gouache sont venues dans notre classe pour travailler avec GS et les CP autour des albums de Hervé Tullet.

Ses créations mêlent graphisme et couleurs dans ses albums.

Les enfants ont participé à 4 ateliers :

- un avec Sabine pour la lecture d'albums ;
- un avec Clémence pour la fabrication d'un champ de fleurs au feutre Posca,
- un avec Rose pour la réalisation d'une œuvre abstraite mêlant des motifs géométriques noirs et blancs du papier déchiré et superposé
- et un avec Estelle pour la création d'un monstre fabriqué à l'aide d'un dé qui indiquait le nombre de bouches, d'oreilles...etc.

Ces ateliers ont eu un très grand succès. Les enfants étaient vraiment ravis et très créatifs. Vous pourrez admirer leurs œuvres à la Fée Verte au mois de janvier.





## ACTIVITÉ BADMINTON CHEZ LES CE2

Les CE2 ont profité du gymnase pendant cette période pour s'initier, une fois par semaine, au badminton.

Pas facile de maîtriser un volant aussi léger juste avec une raquette...

Ils se sont bien amusés et ont bien progressé.

## DANS LA CLASSE DES CP-CE1

Noël approche à grands pas...

Les enfants vont être bien gâtés ; et pour leur apprendre le goût du partage, les élèves de la classe de CP-CE1 ont fabriqué chez eux, avec l'aide de leurs parents, un cadeau « fait maison ».

Chaque jour du mois de décembre, un enfant est tiré au sort et se voit offrir un cadeau par un de ses camarades. Un calendrier de l'Avent original qui apprend aux plus jeunes le goût de faire plaisir, la générosité...

Les cadeaux étaient très variés : photophore, calendrier, nichoir pour oiseau, organisateur de bureau, boule à neige, bijoux, décorations de Noël...

Et cette année encore, les enfants ont placé la barre très très haut !



## DANS LA CLASSE DES CE2

Lors du 1er confinement, Mme Nouhant a inscrit sa classe pour recevoir un lot de bulbes de fleurs à l'automne.

Les bulbes de jonquilles, tulipes, crocus et muscaris ont été offerts par Bulbs4Kids.

Bulbs4kids est une initiative de l'entreprise iBulbs, installée au Pays Bas, qui promeut la découverte et la culture des bulbes de fleurs dans les écoles en Europe et au Canada.

Les élèves ont d'abord paysagé leur jardin sur le papier afin de savoir quelles fleurs ils allaient planter et à quel endroit dans les jardinières.

Les jardinières ont été installées et remplies d'un mélange de terreau et de terre par les employés municipaux.

Un grand merci à la Municipalité, à Cédric, Jean Philippe et Paul pour nous avoir permis de réaliser ce projet.

Rendez-vous au printemps lorsque les tulipes, les crocus, les jonquilles et les muscaris seront fleuris...



# Des nouvelles de l'école publique des Terres Froides (suite)

## DISCUSSION EN VIDÉO ET EN DIRECT : CHÂBONS – QUÉBEC : ESSAI 1

Depuis le début de l'année scolaire les CM2 de l'école publique de Châbons entretiennent une correspondance avec la classe de 5<sup>ème</sup> année de l'école Sainte Odile de la ville francophone de Québec (Canada).

Il s'agit d'une école publique et laïque même si son nom fait penser le contraire.

Les élèves de Châbons ont tout d'abord reçu les lettres manuscrites des québécois. Ils furent surpris de voir à quel point certains avaient de réelles affinités avec leur correspondant.

Au départ épistolaire cette correspondance aurait du prendre une tournure plus réelle même si elle serait restée virtuelle. En effet, mardi 16 décembre, les enfants de la classe auraient dû parler et se voir en direct avec leurs correspondants : vive la visio conférence !

**MAIS...** l'internet et ses caprices les en ont empêchés. Tout le monde a été très déçu. D'autant plus que les canadiens étaient en congés dès le lendemain. Mais ce n'est que partie remise ! Car dès la rentrée, ils tenteront une nouvelle connexion.



Les élèves de CM2 prêts à discuter avec leurs correspondants canadiens. Ils le seront tout autant à la rentrée de janvier.

**Ils profitent de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année !**

## LE 2 NOVEMBRE 2020 :

### UNE RENTRÉE... MASQUÉE POUR LES ÉLÈVES DÈS LE CP

Depuis le retour des vacances d'automne, nos petits élèves à partir du CP doivent porter des masques eux aussi. Ils sont très courageux, ne se plaignent pas et continuent à travailler comme des chefs !

Certes un petit glissement sous le nez peut arriver, mais un petit rappel à l'ordre et c'est reparti ! Ils en comprennent tout à fait la raison. Cela fait partie de leur histoire et ils doivent grandir avec.

Quand ils seront grands ils regarderont amusés leurs photos de classe qui seront juste un peu différentes des nôtres !



## Quelques réflexions des plus grands :

### CLASSE DE CM2

« Le port du masque fait de la buée sur les lunettes mais ça ne me dérange pas plus que ça. Par contre il faut bien articuler sinon on ne comprend pas bien. »

« C'est énervant de porter un masque toute la journée. On étouffe à moitié dedans mais en même temps je préfère ça que de fermer l'école parce que l'école à la maison c'est vraiment nul. »

« Porter le masque, ça ne me gêne pas... mais pas du tout ! »

« J'aime pas trop porter le masque surtout avec les lunettes mais ça ne change rien : on travaille toujours pareil. »

« Je sais que c'est pour notre sécurité mais porter le masque c'est pénible. Ça fait mal aux oreilles. »

« Le port du masque je pense que c'est bien : c'est pour notre sécurité. »

### CLASSE DE CM1

« On doit le porter, mais franchement, il est gênant, j'étouffe ! Merci pour l'année ! Mais bon, ça nous protège et ça protège les autres, alors... »

« Je n'aime pas porter le masque parce qu'il fait très chaud dedans, mais il faut protéger les personnes âgées et les aides-soignants. Nous pouvons tous être touchés, alors respectons les gestes barrières. »

« Il fait chaud sous le masque, donc ça ne me plaisait pas trop. Mais je pensais à mes grands-parents qui pouvaient être contaminés et à ma famille. Du coup, ça m'a donné la force de continuer à le porter. »

« Avec mes lunettes, j'ai plein de buée, mais des fois j'oublie que j'ai un masque. »

### CLASSE DE CE2

« Je suis enthousiaste de porter le masque car comme ça, je suis protégée et je protège ma famille. »

« Je n'arrive pas à respirer quand je cours et que je joue au foot. »

« Le masque, ça va pour moi. Je ne suis pas trop gêné. Il faut le garder pour protéger nos proches. »

« Je suis en colère car j'ai de la buée sur les lunettes. »



## Des nouvelles de l'école privée Le Tulipier

Le lundi 30 novembre dernier, les classes de de la MS au CE2 ont bénéficié de l'intervention de l'UFSBD38 afin d'échanger et de parler d'hygiène bucco-dentaire avec les élèves.

Les élèves ont été très intéressés et ont pu repartir avec une brosse à dents et un dépliant sur la prévention bucco-dentaire.

Les élèves ont alterné avec une présentation sur le tableau interactif et une phase de manipulation avec une mâchoire géante à leur disposition.



Au début de cette année scolaire, notre classe de CM a travaillé en sciences sur le thème de la circulation sanguine.

Pour clore ce chapitre nous avons eu la visite de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Oyeu. Ce projet devait avoir lieu au printemps dernier... mais avait dû être reporté !!!

Monique et Marie-Hélène nous ont expliqué ce que contient le sang et à quoi sert le don du sang. Cela permet de soigner des personnes qui ont des maladies graves comme le cancer, des personnes accidentées...

Elles nous ont expliqué comment se déroule un don de sang et de plaquettes. Monique nous a dit qu'il fallait certaines conditions pour donner son sang : être majeur, être en bonne santé, peser plus de 50 kg...

Nous remercions Monique et Marie-Hélène pour avoir pris de leur temps pour tout nous expliquer mais aussi pour les cadeaux qu'elles nous ont offerts !!!

Tout au long du mois d'octobre, les élèves de toute l'école ont participé à une collecte de jouets pour l'association « Élans Solidaires » qui a lancé l'opération « Un Noël pour tous ». Les enfants ont fait le tri dans leur chambre et ont apporté beaucoup de jouets en bon état afin de les donner aux bénévoles de l'association.

En amont, l'association était venue dans les classes afin d'expliquer l'importance de cette collecte aux enfants. Puis, début novembre, ils sont venus chercher tous les jouets récoltés par les élèves. Il y en avait beaucoup !

Les enfants ont reçu un diplôme afin de les remercier pour leur générosité. C'était un moment riche et convivial !

## Des cartes postales pour soutenir le projet de restauration de l'église

Depuis le milieu du mois décembre, vous pouvez retrouver chez certains commerçants de Châbons des cartes postales à l'effigie du patrimoine communal.

Il s'agit d'un projet lancé par Jérôme Bellet, notre archiviste. Il a conçu ces cartes dans l'objectif de communiquer autour du projet de restauration de l'église. Il versera également les bénéfices récoltés pour la souscription organisée à l'occasion des travaux.

Les cartes sont actuellement en vente à Châbons (Mairie, boulangerie, magasin Vival) et à Val-de-Virieu (boutique de Noël l'Esperluette).

Un très grand merci à ces partenaires ! Un très grand merci à la famille de Virieu pour leur bienveillante autorisation concernant l'utilisation des photos du Château de Pupetières ! Et un très grand merci à tous ceux qui ont déjà acheté des cartes !

Si vous voulez soutenir cette initiative en devenant un partenaire de cette opération vous pouvez contacter Jérôme à l'adresse suivante : [jerome.bellet38@gmail.com](mailto:jerome.bellet38@gmail.com)



## APPEL A PROJET : Association d'histoire locale

En 2021, je souhaite fonder une association qui aura pour mission de promouvoir l'histoire et le(s) patrimoine(s) de notre territoire.



Pour cela, je fais appel, dès à présent, à des volontaires pour participer à ce projet. Si vous aimez l'histoire/le patrimoine, que vous avez du temps et que vous êtes motivés, je vous invite à me rejoindre. J'insiste sur le fait que tout le monde est bienvenu, pas besoin d'être expert en histoire. Il existe plusieurs manières de participer. Surtout que je recherche des passionnés de tous les âges aux profils et aux compétences diverses (écriture, dessin, peinture, photographie, médiation (guide), communication (réseaux sociaux)).

Si vous êtes propriétaires de biens ayant un intérêt historique/patrimonial/culturel, ou détenteurs d'archives (papiers, photos...), ou que vous avez des témoignages (souvenirs, savoir-faire) à partager n'hésitez pas non plus à vous manifester si vous souhaitez les valoriser.

Dans un premier temps, j'aimerais que l'association travaille sur plusieurs projets :

- 1) Rassembler de la documentation (livres, archives, photos, cartes postales...).
- 2) Etudier et valoriser le patrimoine, des personnalités, des archives.
- 3) Créer des contacts avec les acteurs de

l'histoire, du patrimoine, de la culture et du tourisme déjà existants.

4) Participer et soutenir les projets patrimoniaux en cours dans le secteur.

5) En fin d'année, nous publierons un bulletin qui synthétisera les différents travaux de l'association.

Protégeons de l'oubli, voire de la destruction, notre histoire et notre patrimoine ! Faisons les connaître ! Transmettons-les aux générations futures ! Faisons rayonner culturellement notre territoire !

Une réunion d'information sera organisée prochainement selon les retours.

Vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : [jerome.bellet38@gmail.com](mailto:jerome.bellet38@gmail.com) ou sur Instagram : [jerome.histoire](https://www.instagram.com/jerome.histoire). Mes coordonnées téléphoniques sont disponibles en Mairie de Châbons.

**Jérôme Bellet, Historien-archiviste**

PS : si vous êtes intéressés par l'histoire et le patrimoine mais que vous ne voulez pas participer activement, vous pouvez quand même nous rejoindre pour nous soutenir. En échange vous serez informés de nos actions et vous recevrez à la fin de l'année le bulletin de l'association.



*Détail d'une croix de chemin, Châbons*



## Droit de réponse au groupe de «vieux très déçus»

Notre quotidien d'élus est alimenté au fil des mois par quelques lettres anonymes... Le courrier reçu dernièrement en mairie « d'un groupe de vieux très déçus » en est un exemple tout comme le petit mot ci-dessous.

Madame le Maire,

Pour des raisons sanitaires et gouvernementales, le repas des anciens a été supprimé et nous le comprenons très bien. Beaucoup de communes environnantes l'ont remplacé par un petit colis "un geste", mais vous à Châbons le colis c'est uniquement pour les plus de 85 ans!!! merci pour les autres. En fait vous faites des économies sur le dos des "vieux" pour les donner à qui ???!! Nous sommes très en colère! nous aurons pour vous une très grande estime, mais la barre est tombée très bas, dommage que les élections sont déjà passées!!

un groupe de vieux très déçus

honte à vous!!  
la seule commune  
à avoir rien donné  
à ses aînés sauf  
aux 85 ans les  
autres rien  
c'est indécent  
de votre part!!

En préalable, il est rappelé que la porte du bureau du maire et des élus est ouverte à tout le monde. Communiquer en direct est tellement plus simple et plus sain ! Il est très rare de répondre à de tels courriers mais parfois, il paraît normal d'apporter des éléments de réponse.

La situation sanitaire nous a conduit à annuler toutes les manifestations de toutes nos associations, et notamment le repas des anciens... des plus de 70 ans plus exactement. Il nous semblait que l'important dans la participation à ce repas, c'était le moment convivial partagé entre ami(e)s, voisin(e)s... et que ce partage n'avait pas de prix... mal nous en a pris puisqu'un groupe d'anciens se sent délaissé par les élus de la commune et que l'argent du repas est parti ailleurs...

Le budget de ce repas pris en charge par le CCAS est de 2200 euros. 85 personnes en moyenne sur 300 personnes de plus de 70 ans y participent chaque année, soit un repas qui revient à 26 euros par personne.

Par contre, pour les 41 personnes âgées de plus de 85 ans résidant à Châbons et les personnes en Ehpad et maisons de retraite, seuls les membres du CCAS leur ont distribué comme chaque année

un colis. Par mesure sanitaire, il a été demandé aux bénévoles qui participent habituellement à la distribution, de s'abstenir cette année. C'est l'occasion de les remercier très sincèrement.

Par quoi remplacer le repas ? Par des colis ... mais parle-t-on de la même chose ? Budgétairement, non, humainement non plus. Qui va distribuer 300 colis et est-ce que les 300 personnes âgées de plus de 70 ans attendent un colis de la commune ?

Tout simplement, vos élus ont laissé la somme de 2200 euros dans les comptes du CCAS et n'ont pas fait d'économies sur le dos des anciens. Cette somme devrait être remise dans le repas de l'an prochain, si repas il y a, avec une animation plus conséquente que d'habitude...

En conclusion, est-ce utile d'ajouter que l'agressivité, les menaces, sous couvert qui plus est de l'anonymat, desservent le bon fonctionnement des relations humaines.

Pour rappel : conclusion de l'édito du maire de Novembre/décembre : pour faire face, il nous faut être unis et solidaires pour gagner les défis auxquels nous sommes, aujourd'hui, violemment confrontés. En sommes-nous capables ? La réponse est NON !!

## Appel à projets été 2021

Cet appel à projets a pour vocation de réunir des oeuvres d'artistes différents autour d'un thème. Cette année, celui-ci est en relation avec l'événement national Africa 2020; le défilé de la biennale de la danse auquel la Communauté de Communes de Bièvre Est participe avec le chorégraphe Bouba Landrille Tchouda le 30 mai 2021 en fait partie.

Nous vous invitons donc à vous exprimer autour de la thématique : Rive sud de la méditerranée : l'autre continent. Vous pouvez télécharger la plaquette sur le site internet de La Fée Verte.



## Appel à Projet FDVA 2021 - Département de l'Isère

Le Parlement a adopté, le 30 septembre 2017, la loi de finance 2018, prévoyant une redistribution des crédits dits de «réserve parlementaire» au bénéfice du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Cette «réserve parlementaire» était auparavant attribuée par les députés et les sénateurs.

Le FDVA 2 a pour objet d'encourager la vie associative sous toute ses formes, en permettant de consolider les structures associatives, d'amplifier leurs actions et d'élargir le cadre de leurs initiatives. En ce sens, l'État réitère sa volonté d'accompagner et d'appuyer le travail réalisé par celles et ceux qui s'engagent chaque jour au service des autres et de leurs territoires.

Vous trouverez ci-joint la note d'orientation départementale relative à la campagne du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) pour l'année 2021.

Cette note définit les actions et demandes éligibles, les critères de subvention, les modalités financières et la procédure de dépôt de la demande de subvention.

## Fonds Région Unie : une aide pour soulager votre besoin de trésorerie !

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, un Fonds Région Unie est mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque des Territoires et la CCBE pour vous aider à faire face à cette situation exceptionnelle en finançant le besoin de trésorerie et le plan de relance de votre micro-entreprise ou de votre association (besoin en fonds de roulement). Plus d'informations sur le site internet de la Région ou de la CCBE.



# FAITES APPEL AU FONDS RÉGION UNIE

DEUX AIDES POUR SOULAGER VOTRE BESOIN DE TRÉSORERIE



### AIDE MICRO ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

#### Pour qui ?

Entrepreneurs Individuels, Indépendants, TPE  
(moins de 9 salariés) et Associations

#### Comment ?

Avance remboursable de 3000€ à 20000€

#### Durée ?

5 ans dont 2 ans en différé, pas de garantie exigée



## Terres Froides Basket



Licenciés, spectateurs et partenaires, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite pour l'année 2021 en espérant que la covid vous a épargnée !

Depuis le début de saison, nous nous sommes vus dans l'obligation de nous adapter aux gestes barrières : référents Covid, registre à l'entrée des gymnases pour les matches et les entraînements sous la responsabilité des coachs, désinfection du matériel... Tous les licenciés ont reçu un masque aux couleurs de TFB offert par le club, il reste disponible sur notre boutique en ligne ou directement chez notre partenaire S&V Boutique.

À ce jour, l'association est composée d'un total de 218 licenciés tandis que l'année dernière nous étions aux nombres de 224 soit une baisse de 3%. Le secteur féminin est dirigé par C. PERRIER avec l'aide de C. MEILLON et le secteur masculin par E. BAJAT aidé par B. OUGIER, les deux salariés au club sont B. OUGIER et C. MEILLON. Avant que la situation sanitaire se dégrade à nouveau, lors des vacances de la Toussaint le club a pu organiser un stage de U7 à U18, avec en moyenne un effectif de 37 enfants par jour.

## Union Châbonnaise



**Vous n'avez pas eu de nouvelles de l'Union Châbonnaise depuis septembre.** Pourtant, elle n'est pas restée inactive, en devant, qui plus est, assumer de lourdes contraintes sanitaires.

- Nous avons eu un renouvellement de licences pour 80% environ, et encore, à cause du confinement, les basketteurs n'ont pas eu le temps de s'inscrire pour cette saison. Les boulistes, quant à eux commencent la saison en janvier. Les adultes n'ayant la possibilité désormais d'exercer leur sport uniquement qu'à partir du 10 janvier, nous sommes au point mort pour ces deux activités.
- Pour le reste : Gym, Éveil, Yoga et Fitness, nous avons dû, avant les vacances de Toussaint, nous adapter aux contraintes sanitaires comme tout un chacun : désinfection des mains de chaque personne entrant dans le gymnase, élaboration et remplissage des fiches de présence, improvisation de vestiaires

Suite aux dernières annonces gouvernementales, les pratiques sportives et associatives ont pu reprendre le 15 décembre pour les mineurs. Les compétitions reprendront aux alentours de fin janvier début février. Les équipes seniors pourront pratiquer à leur tour le 20 janvier. Si tout se déroule comme prévu, les matches reprendraient mi-février. Restons patients et vigilants !

Pour ne manquer aucune information retrouvez nous notre page facebook et sur notre site web en lien ci-dessous.

Notre site :

<https://www.terresfroidesbasket.com/>

### Mathilde GUILLERME en service civique à TFB



sur la galerie, désinfection des agrès et du matériel à chaque fin d'entraînement, respect des distances, voilà des obligations qui n'ont fait qu'alourdir la tâche des cadres à chaque entraînement. Mais ils l'ont assumée sans regimber et avec sérieux. Merci à eux.

- Après un nouveau confinement de deux mois, la reprise en décembre a été la bienvenue ; malheureusement le couvre-feu à 20h oblige à arrêter les cours à 19h30, le temps de rentrer chez soi, et crée des problèmes à nos aînées le mercredi. Merci Ludo de nous avoir permis d'utiliser le créneau du foot pour avancer l'entraînement.
- Le problème reste entier pour la rentrée de janvier et nos adultes loisirs vont voir eux aussi, leurs cours rognés. La cantine scolaire étant prévue dans la salle des fêtes nous nous efforçons, avec la Mairie, de tout faire pour satisfaire chacun le mieux possible. Au moment de la lecture de ce numéro, peut-être n'y aura-t-il plus de couvre-feu !



# Union Châbonnaise

## Nos cadres ont été aux côtés des licenciés pendant ce deuxième confinement :

- Merci à Jennie et Isabelle pour les cours vidéos ou les programmes de travail mis en place. La reprise sera peut-être moins dure !!
- Nos professeurs de Yoga ont, eux aussi, fait leur suivi en audio, vidéo ou visio conférence. J'espère que la majorité de leurs élèves les ont suivies : Merci à Sylvie Aurélie et Caroline.
- Notre secrétaire Charline a eu la bonne idée de monter des interviews pour toutes les personnes du conseil d'administration, ceci afin de les présenter aux nouveaux parents avec qui nous n'avons pas eu le temps de faire connaissance, les réunions de début d'année consacrées à cet effet n'ayant pas pu se tenir. Le rendu est excellent : s'y mêlent souvenirs, émotions, hommages et exposés du canevas des activités de chacun.

## Les compétitions et perfectionnements

Beaucoup de choses ont déjà été annulées en ce premier trimestre et cela va continuer en partie sur 2021. Nos jeunesses et poussines n'ont pas pu aller se perfectionner, nos individuelles n'ont pas pu faire leur compétition

Notre comité départemental essaie de prévoir des solutions avec des groupes pas trop importants car nous sommes en Dauphiné, victimes de notre nombre ; on trouve cependant beaucoup d'abnégation de la part des associations qui veulent bien accueillir les compétitions malgré l'interdiction de buvettes et restauration rapide, mais le WE du 6 et 7 février est encore bien proche...

Nous attendons la nouvelle allocution de début janvier pour savoir ce qu'il va advenir.

## Et nos activités festives alors ?

- Nous avons eu la chance de pouvoir écouler notre stock de courges cultivées depuis avril au cours d'une foire réduite à sa plus simple expression : vente sans convivialité, sans échanges, tout le contraire de ce que nous sommes, mais qui a permis d'absorber, un peu, le déficit des manifestations annulées en 2019-2020. Plus jamais de foire dans de telles conditions !

- Pour la saison entamée, quelques dates ont été posées mais rien ne nous dit que nous pourrions les tenir et si des regroupements pourront se faire.



- ➔ L'assemblée générale prévue le 30 janvier ne pourra certainement pas se tenir sous la forme habituelle, en tous cas pas avec le concours interne qui l'accompagne, nos gymnastes n'ayant pas eu assez d'entraînement.
- ➔ Une vente de lasagnes pourra-t-elle avoir lieu le 21 ou 28 février ? le 20 mars ? à la place du loto dont on est à peu près sûr qu'il ne pourra pas avoir lieu avec les quelques 500 personnes qu'il attire....
- ➔ Plus de chances pour une randonnée semi-nocturne le 8 mai ?
- ➔ Le point d'orgues les 26-27 juin, Concours de boules national FSCF. Nous allons commencer à le préparer.

Dans tous les cas ce dont on est sûr, c'est que l'on est sûr de rien.

Je ne pense pas trop défier l'actualité en vous disant à tous : « **Meilleure année 2021** »

**De la part de toutes les personnes du conseil d'administration de l'Union Châbonnaise**



## Stade Châbonnais



### UN DÉBUT DE SAISON PAUVRE EN MANIFESTATIONS

En raison de la situation sanitaire que nous connaissons tous, le Stade Châbonnais a dû renoncer à l'ensemble de ses manifestations depuis le début de saison.

Pour rappel, la soirée Halloween en partenariat avec AUDIO LIGHT et KRYPTON II n'a pas pu se tenir en octobre dernier.

Une vente de pizzas devait avoir lieu courant novembre, elle aussi annulée en raison des restrictions d'utilisation des infrastructures publiques.

La soirée partenaires n'a pas pu se tenir début décembre. Nous en profitons pour largement remercier nos entreprises partenaires, mais également la Municipalité pour leur soutien sans faille, y compris pendant cette crise.

Pas de porte à porte pour la vente de nos calendriers et son lot de rigolades pendant la tournée ! Heureusement, nous avons pu grâce à nos commerçants locaux, organiser une vente devant Vival et la Bonne Mich'è. Merci à tous ceux qui auront soutenu le club en achetant l'édition 2021 du calendrier !

Le traditionnel tournoi de Noël fin décembre nous permettait de terminer l'année civile en beauté avec autant de sport que de convivialité. Nous n'avons pas eu la possibilité de se retrouver autour du verre de l'amitié et n'avons pas pu partager de diots lors de l'apéritif habituellement organisé.

Tant de moments de convivialité qui nous manquent à tous !!!

Restons positifs en espérant que cette nouvelle année nous apporte son lot de (bonnes) surprises !

### RESTEZ CONNECTÉS !

Afin de pouvoir prendre connaissance des éventuelles manifestations du club pour les mois de janvier et février et des rencontres programmées, en fonction de l'évolution sanitaire, rendez-vous sur la page Facebook du club :



[www.facebook.com/stadechabonnais](https://www.facebook.com/stadechabonnais)

### HOMMAGE A NOS ARBITRES

Malgré le confinement, avaient lieu pendant une dizaine de jour, du 18 au 29 novembre dernier, les journées de l'arbitrage. De quoi rappeler l'importance de nos arbitres et de promouvoir ce rôle afin d'en attirer de nouveaux, dans tous les sports confondus.

C'est l'occasion de faire un clin d'oeil à nos deux arbitres du club :

- Florian DOS SANTOS, formé au club et qui a entamé sa 9<sup>ème</sup> saison d'arbitrage, et qui a su grimper les échelons puisqu'il a atteint le niveau Régionale 1.



- Anthony NOBILE, formé également au club et qui a attaqué sa 5<sup>ème</sup> année d'arbitrage, officiant au niveau District 1 dans l'Ain.



Un grand merci pour leur engagement auprès du club et félicitations pour leur évolution !!

Rappelons que les arbitres sont indispensables à la bonne pratique du sport et que les rencontres officielles ne pourraient avoir lieu sans eux.

### DES CALENDRIERS 2021 ENCORE DISPONIBLES

Comme dit précédemment, vous n'avez pas vu frapper à vos portes les séniors du Stade Châbonnais vous proposant leur calendrier.

Si vous n'avez pas pu assister aux ventes devant nos commerçants, vous pouvez encore les commander pendant le mois de janvier.

N'hésitez pas à contacter Paulin au 06.72.82.22.17.

Participation libre !





## MICHEL MUFFAT-JOLY NOUS A QUITTÉ

Fraîchement réélu à la présidence du District de l'Isère de Football le 6 décembre dernier, Monsieur MUFFAT-JOLY, président depuis presque 30 ans s'est éteint des suites de complications de la Covid-19.



Tous les amateurs et bénévoles du monde du Football avaient pu croiser son sourire et sa joie de vivre aux abords des stades ou dans les rassemblements isérois.

Le club adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

## ANNÉE 2021

L'ensemble des dirigeants du club vous souhaitent que l'on puisse se retrouver tous ensemble autour d'un terrain ou lors de moments conviviaux que nous aimons partager lors des manifestations des associations châbonnaises.

Et que nous réussissions à ERADIQUER ce fichu virus.

Que 2021 nous offre des jours meilleurs !



## ADMR

L'ADMR propose à tous ceux qui le souhaite,



des services d'aide à domicile qui rendent la vie plus facile. Notre association existe depuis l'année 1947 et a été certifiée (NF311) depuis 2013.

L'association bénéficie de l'implication d'une équipe de bénévoles motivés et d'une équipe professionnelle d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie exceptionnelles.

L'ADMR a effectués 17372 heures d'intervention en 2019 auprès de 150 clients sur les 6 Communes : Bizonnes, Saint Didier de Bizonnes, Burcin, Châbons, Colombe et Oyeu.

Nous remercions les personnes qui nous ont fait confiance et remercions particulièrement nos salariées qui ont été plus que remarquables et très professionnelles durant cette année 2020 qui restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Malgré les conditions difficiles imposées par le gouvernement relatif à la COVID 19, l'ADMR vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

ADMR DES TERRES FROIDES

ZA La Rossatière

90, Impasse des Canuts - 38690 CHABONS

04 76 06 52 42

admrburc@fed38.admr.org





# Fromages de Savoie & Vins !



Cette année encore, le Sou des Écoles vous propose une vente de fromages venus directement de Savoie chez le producteur « Terroirs des Alpes ».

Une nouveauté cette année nous vous proposons un vin rouge ainsi qu'un vin blanc.

La date limite pour le **retour des commandes** est le **lundi 18 janvier 2021**.

La **livraison** se fera le **samedi 13 février 2021** de 9h00 à 12h00 à la salle post'Halles.

~~~~~  
Toute commande doit être accompagnée du règlement à l'ordre du Sou des écoles publique de Châbons et retournée dans la boîte aux lettres du Sou au plus tard le **lundi 18 janvier 2021**.

Votre nom et prénom :

Téléphone ou adresse mail :

| Fromages                                                                                                                       | Prix kg | Poids               | Quantité morceau(x) | Total Poids kilo(s) | Total Prix euros |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------|
| Raclette                                    | 13€     | Environ 500 Grammes |                     |                     | €                |
|                                                                                                                                |         | Environ 1 kilo      |                     |                     |                  |
| Beaufort (Hiver)                            | 20€     | Environ 500 Grammes |                     |                     | €                |
|                                                                                                                                |         |                     |                     |                     |                  |
| Meule Tarentaise                            | 13€     | Environ 500 Grammes |                     |                     | €                |
|                                                                                                                                |         | Environ 1 kilo      |                     |                     |                  |
| Tomme Fermière                              | 13€     | Demi (900g)         |                     |                     | €                |
|                                                                                                                                |         | Entière (1.8kg)     |                     |                     |                  |
| « Démon Noir »<br>Vin rouge 2019            | 6.5€    | 75cl                |                     |                     | €                |
| « TARANI »<br>Vin blanc sec fruité<br>2019  | 6.5€    | 75cl                |                     |                     | €                |
| <b>Prix total de la commande</b>                                                                                               |         |                     |                     |                     | <b>€</b>         |